



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour le semestre clos le
30 juin 2025*

FONDS D' ACTIONS
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2025

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes a affiché un rendement net de 8,3 % pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX, a généré un rendement de 10,2 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, la performance du Fonds a été inférieure à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 8,7 %, déduction faite des frais.

CC&L

Le rendement du portefeuille a été inférieur à celui de l'indice de référence au cours du premier semestre de 2025. Le positionnement sectoriel et la sélection des actions dans les secteurs des services aux collectivités et des matériaux ont nuï à la valeur.

Dans le secteur de l'énergie, la surpondération de CES Energy Solutions est le facteur qui a le plus nuï au rendement pour la période. Cette société de services énergétiques est fortement exposée aux cycles économiques, ce qui a nuï à son rendement. En effet, les segments défensifs du marché canadien ont fait belle figure en raison de la vigueur des droits de douane et des craintes liées à la croissance. Dans ce contexte, les actions défensives du secteur intermédiaire de l'énergie ont inscrit de bons résultats au cours de la période.

Du côté des services aux collectivités, la surpondération des sociétés albertaines Capital Power et TransAlta a considérablement nuï au rendement. Les deux sociétés ont fortement tiré de l'arrière par rapport à l'ensemble du secteur, notamment au premier trimestre, principalement en raison du lancement de DeepSeek, un grand modèle de langage situé en Chine qui améliore considérablement l'efficacité de la création de modèles d'intelligence artificielle (IA). Le lancement de DeepSeek a provoqué des incertitudes à court terme quant à la demande future d'électricité auprès des centres de données. Compte tenu des craintes, le sous-gestionnaire de portefeuille a réduit ses positions dans Capital Power et TransAlta sans toutefois les éliminer, puisque ces sociétés devraient bénéficier du développement de l'IA générative au cours des prochaines années.

Au cours de la période, les volets consacrés aux secteurs cycliques (banques et producteurs de pétrole) ont été réduits, et le produit a servi à augmenter les volets consacrés aux secteurs défensifs. La position dans La Banque Scotia a été réduite, puisque par rapport à ses homologues, cette institution est relativement plus exposée au Mexique et au Canada. La position dans le producteur pétrolier Canadian Natural Resources a également été réduite au profit de sociétés énergétiques plus stables, compte tenu du risque de baisse attribuable au recul des prix du pétrole. Parallèlement, une position a été ajoutée dans Franco-Nevada, une société aurifère qui génère des revenus en percevant des redevances sur l'or. Le sous-gestionnaire de portefeuille a continué de privilégier les sociétés qui affichent une croissance résiliente et qui sont susceptibles d'inscrire des

bénéfices supérieurs à la moyenne, quelle que soit la conjoncture macroéconomique. Vers la fin de la période, il a également ajouté des actions cycliques de grande qualité affichant des valorisations attrayantes et triées sur le volet.

En ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le sous-gestionnaire considère le gaz naturel comme un combustible de transition essentiel au virage vers la carboneutralité. Sa faible intensité carbone, sa fiabilité et sa flexibilité en font un outil de décarbonisation important qui pourra répondre à la demande croissante d'énergie. Dans cette optique, le sous-gestionnaire de portefeuille demeure optimiste à l'égard des principaux producteurs canadiens de gaz naturel, dont ARC Resources, Tourmaline Oil et Topaz Energy. Sur le plan structurel, le gaz naturel continue de jouer un rôle important dans la production d'électricité, notamment pour alimenter les centres de données d'IA générative, qui ont besoin d'une électricité secondaire stable.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à portée ESG limitée, suit les approches suivantes : exercer nos droits de vote comme actionnaire, faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG. Ces approches sont l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre les objectifs du Fonds. Les facteurs ESG ne font pas partie des objectifs de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

Franklin Templeton

Au cours de la période, la sélection des titres et la répartition sectorielle ont nuï aux résultats du portefeuille, qui a tiré de l'arrière par rapport à son indice de référence. Les facteurs qui ont le plus nuï au rendement relatif sont la sous-pondération du secteur des matériaux, qui a fait belle figure, et la surpondération des services de communication et des biens de consommation de base. Cette situation a été partiellement compensée par la sous-pondération des technologies de l'information et de l'énergie, qui ont fait piètre figure, et par la surpondération du secteur des services aux collectivités, qui a inscrit de bons résultats et ajouté de la valeur.

Certaines positions dans les secteurs des technologies de l'information, des produits industriels et de l'immobilier ont pesé sur les rendements. La surpondération d'OpenText et de CGI (technologies de l'information), l'absence de placement dans Wheaton Precious Metals et Kinross Gold (matériaux) et la surpondération de FirstService (immobilier) ont le plus entravé le rendement. Parmi les autres facteurs qui ont contribué au rendement relatif inférieur, il y a l'absence de placement dans Cameco (énergie) et la surpondération d'Alimentation Couche-Tard (biens de consommation de base).

L'effet négatif de ces positions a été en partie contrebalancé par la sélection avantageuse de titres dans la consommation discrétionnaire et la finance. La surpondération de Dollarama et l'absence de placement dans Magna International (consommation discrétionnaire) ont ajouté le plus de valeur. La surpondération de Franco-Nevada (matériaux) et la sous-pondération de Shopify (technologies de l'information) ont également contribué au rendement.

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2025.

au 30 juin 2025

Dans un contexte de volatilité accrue et de poches de vigueur sur le marché, le sous-gestionnaire de portefeuille a délibérément réduit des placements solides, dont certains sont défensifs et plutôt sensibles aux taux d'intérêt. C'est ainsi qu'il a réduit les positions dans Enbridge, Waste Connections, Metro, Hydro One, ATCO, Fortis, AtkinsRéalis, Manuvie et Groupe TMX. Parallèlement, le sous-gestionnaire de portefeuille a étoffé l'exposition à des titres cycliques en défaveur, dont Canadian Natural Resources, Pembina Pipeline, Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, Canadian Utilities, Constellation Software et Shopify.

Le sous-gestionnaire de portefeuille a également établi de nouvelles positions dans Intact Corporation financière (services financiers) et Ressources Teck (matériaux) et a liquidé sa position dans Brookfield Renewable Partners (services aux collectivités).

Au cours de la période, le sous-gestionnaire de portefeuille a tenu de nombreuses rencontres avec des sociétés en portefeuille pour discuter des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le sous-gestionnaire de portefeuille a ainsi entamé un dialogue avec Alimentation Couche-Tard au sujet des changements apportés à sa stratégie en matière de carbone et à ses cibles d'émissions de carbone. Alimentation Couche-Tard est le plus grand propriétaire exploitant indépendant de dépanneurs au Canada et exerce ses activités dans plus de 20 pays et territoires. La société a reconnu que les changements réglementaires dans certains pays l'empêchaient d'atteindre son objectif de réduction d'empreinte carbone de manière rentable. Son nouvel objectif pour 2025 est axé sur la réduction de la consommation d'énergie, ce qui comprend une réduction de 50% des émissions des portées 1 et 2 par rapport à 2020. Dans le cadre de ce plan, Alimentation Couche-Tard a engagé des capitaux importants dans des projets liés aux énergies renouvelables. La société espère également atteindre la neutralité carbone pour ses émissions de portée 1 et 2 d'ici 2030.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à portée ESG limitée, suit les approches suivantes : exercer nos droits de vote comme actionnaire, faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG. Ces approches sont l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre les objectifs du Fonds. Les facteurs ESG ne font pas partie des objectifs de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

Événements récents

CC&L

Au cours du premier semestre, les marchés boursiers ont été fortement ébranlés par les incertitudes entourant les droits de douane, le ralentissement de l'activité économique aux États-Unis et au Canada et les développements dans le domaine de l'IA. Tout au long de la période, l'escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et le Canada a accentué les craintes de récession, et par extension, la volatilité sur les marchés boursiers. L'éventualité des droits de douane était une préoccupation imminente et a miné la confiance des consommateurs.

Malgré la baisse des taux hypothécaires, l'activité sur le marché immobilier canadien a tourné au ralenti pendant la période, ce qui laisse entrevoir un affaiblissement de l'environnement économique

sous-jacent. Dans ce contexte défavorable, les marchés boursiers canadiens ont nettement surpassé leurs homologues américains. Cette vigueur relative reflète la faiblesse relative des valorisations initiales au Canada et la composition favorable des secteurs, caractérisée par une exposition plus forte à l'or et moins forte aux technologies, qui ont formé une couverture naturelle dans cet environnement incertain.

En raison de l'augmentation des craintes liées aux droits de douane et à la croissance, les secteurs défensifs ont surpassé leurs homologues cycliques sur le marché canadien au cours de la période. Le secteur de l'or a été de loin le plus performant. De plus, les investisseurs ont réagi au lancement de DeepSeek, un modèle d'IA chinois développé à un coût nettement inférieur à celui de ses homologues américains. Cette avancée en matière d'efficacité a provoqué des incertitudes quant aux investissements dans les actions technologiques. Par conséquent, le secteur des technologies de l'information a été l'un des moins performants au cours de la période.

Le contexte économique actuel demeure très incertain. Les nouveaux droits de douane, la montée des tensions géopolitiques et l'émergence perturbatrice de DeepSeek ont créé un contexte macroéconomique aussi complexe que difficile. Les risques de récession ont considérablement augmenté. Le sous-gestionnaire de portefeuille continue de craindre une reprise de l'inflation aux États-Unis et au Canada au cours des prochains trimestres.

Dans ce contexte, la volatilité des marchés devrait rester élevée. Le portefeuille privilégie les sociétés stables et de grande qualité, capables d'afficher une croissance résiliente. Il surpondère principalement les entreprises capables d'afficher une croissance des bénéfices supérieure à la moyenne, peu importe la conjoncture macroéconomique. À mesure que les marchés réagiront aux nouvelles politiques, le sous-gestionnaire de portefeuille cherchera à établir des positions dans des titres de croissance de qualité triés sur le volet et vendus sans discernement.

Franklin Templeton

Au début de 2025, l'optimisme initial a propulsé le marché canadien vers des sommets historiques. Toutefois, ce sentiment s'est rapidement estompé avec la montée des tensions politiques et l'évolution des guerres tarifaires. Les investisseurs préoccupés par l'accessibilité à la propriété et le ralentissement de la productivité ont commencé à craindre la durée, la portée et l'ampleur des droits de douane et à s'intéresser à une foule de questions connexes, comme la diversification des marchés d'exportation, notamment pour l'énergie canadienne.

Les marchés boursiers canadiens ont affiché des rendements mitigés au deuxième trimestre. Au début du trimestre, les craintes relatives aux droits de douane imposés au « Jour de la Libération » ont incité les investisseurs à tabler sur une baisse des perspectives de croissance de l'économie canadienne. Ce sentiment s'est ensuite inversé à la suite d'un redressement généralisé des actions, soutenu par une pause temporaire dans la mise en œuvre des droits de douane. Sous l'influence de l'actualité géopolitique et de l'instabilité persistante au Moyen-Orient, l'intérêt des investisseurs a également fluctué entre les valeurs refuges comme l'or et les marchandises plus cycliques comme le pétrole brut. Malgré le rebond, l'incertitude entourant la durée et l'incidence des droits de douane continue de peser sur la confiance des consommateurs et des entreprises.

au 30 juin 2025

Le sous-gestionnaire de portefeuille continue d'investir dans des sociétés résilientes dont la performance est prévisible, ainsi que dans des entreprises qui se heurtent à des défis et à des incertitudes et dont le cours des actions est déjà bas, compte tenu du risque accru. La pensée probabiliste est encore plus utile pour évaluer la probabilité de différents scénarios dans un contexte de risque accru, ce qui a une incidence directe sur l'évaluation du risque et du rendement. Le sous-gestionnaire de portefeuille s'appuiera sur cette stratégie pour profiter des occasions intéressantes tout en augmentant la prévisibilité et en se protégeant contre les baisses.

CEI : Le mandat de M^{me} Louise Sanscartier a pris fin le 31 mars 2025. M. Yves Frenette a été nommé président intérimaire à partir du 1^{er} avril 2025. M. Yves Frenette s'est retiré temporairement du CEI, en date du 3 juin 2025 et a présenté sa démission à titre de membre du CEI le 13 juin 2025. M. Sylvain Piché a été nommé président intérimaire du CEI du 3 au 6 juin 2025 et président du CEI en date du 6 juin 2025. M^{me} Hélène Bond remplace M^{me} Sanscartier comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, ayant débuté le 1^{er} avril 2025. Le CEI a entamé les démarches nécessaires afin de pourvoir au poste vacant dès que possible.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, les sous-gestionnaires de portefeuille CC&L et Franklin Templeton n'ont effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2025 (6 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	98,05	87,39	84,12	92,67	78,26	74,15
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	1,35	2,70	2,80	2,84	2,33	2,11
Total des charges	(0,58)	(1,12)	(0,98)	(1,01)	(1,03)	(0,83)
Gains (pertes) réalisé(e)s	4,39	7,40	3,48	6,59	7,88	0,71
Gains (pertes) non réalisé(e)s	2,96	7,88	2,08	(10,45)	11,33	3,53
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	8,12	16,86	7,38	(2,03)	20,51	5,52
Distributions						
des dividendes	0,78	1,35	1,47	1,56	0,95	1,09
des gains en capital	–	4,81	2,65	4,75	5,18	–
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,78	6,16	4,12	6,31	6,13	1,09
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	105,38	98,05	87,39	84,12	92,67	78,26

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

au 30 juin 2025

Faits saillants financiers (suite)

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2025 (6 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	843 984	801 886	691 833	645 294	704 826	557 334
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	8 008 822	8 178 435	7 916 714	7 670 851	7 605 533	7 121 159
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	1,11	1,11	1,07	1,05	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	1,11	1,11	1,07	1,05	1,10	1,10
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	29,23	54,58	45,23	51,82	40,56	52,58
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	0,08	0,08	0,07	0,06	0,05	0,08
Valeur liquidative par part (\$)	105,38	98,05	87,39	84,12	92,67	78,26

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2025 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,97 % et se répartissent comme suit :

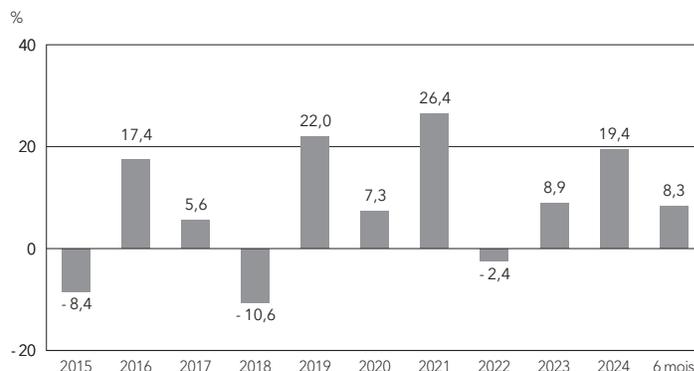
- Frais de gestion : 0,91 %
- Frais d'administration : 0,06 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



au 30 juin 2025

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada	6,1
Banque Toronto-Dominion	5,1
Shopify Inc., catégorie A	4,2
Canadian Pacific Kansas City	3,4
Brookfield Corp.	3,0
Mines Agnico-Eagle Ltée.	2,7
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,6
Constellation Software Inc.	2,4
Banque de Montréal	2,1
Franco-Nevada Corp.	2,1
Dollarama Inc.	2,0
Enbridge Inc.	2,0
Waste Connections Inc.	2,0
Banque Scotia	1,9
Fortis Inc.	1,8
Société Financière Manuvie	1,8
Canadian Natural Resources Ltd.	1,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,6
Intact Corporation Financière	1,6
TC Energy Corp.	1,5
Compagnies Loblaw Ltée	1,4
Metro Inc.	1,4
Alimentation Couche-Tard Inc.	1,3
ARC Resources Ltd.	1,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2

58,1

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance	29,0
Industrie	16,7
Énergie	14,4
Matériaux	10,8
Technologies de l'information	10,4
Biens de consommation de base	5,3
Services aux collectivités	4,8
Consommation discrétionnaire	3,6
Services de communication	2,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,2
Immobilier	0,9
Soins de santé	0,7

Valeur liquidative totale

843 983 767

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

Autres renseignements importants

L'indice composé S&P/TSX (l'« indice » ou les « indices ») et les données associées sont un produit de S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées et/ou leurs concédants de licence et ont été utilisés sous licence par Gestion FÉRIQUE® 2025 S&P Dow Jones Indices LLC, ses sociétés affiliées ou leurs concédants de licence. Tous les droits sont réservés. La redistribution ou la reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation écrite de S&P Dow Jones Indices LLC. Pour plus d'information sur l'un des indices de S&P Dow Jones Indices LLC, veuillez visiter www.spdji.com. S&P® est une marque déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC (« SPFS ») et Dow Jones® est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). S&P Dow Jones Indices LLC, SPFS, Dow Jones, leurs sociétés affiliées et leurs concédants (« S&P DJI ») ne font de déclaration ou de garantie, expresse ou implicite, quant à la capacité d'un indice à représenter avec précision la catégorie d'actifs ou le secteur de marché qu'il prétend représenter et S&P DJI décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de tout indice ou des données qui y sont incluses.

TSX® Tous droits réservés [2025] TSX Inc.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.